



PROVINCE DE QUÉBEC

CANTON DE LINGWICK

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité QUE :

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 3 février 2025, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025. Les séances ordinaires se tiendront à la salle du conseil située au 72, route 108, à Lingwick et elles débuteront à 19 h.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2025

Année 2025	Séances ordinaires	
Mois	Date	Journée
Janvier	-----	lundi
Février	3	lundi
Mars	3	lundi
Avril	7	lundi
Mai	5	lundi
Juin	2	lundi
Juillet	7	lundi
Août	11	lundi
Septembre	8	lundi
Octobre	6	lundi
Novembre	17	lundi
Décembre	8	lundi

Élections municipales en 2025

DONNÉ à Lingwick, ce 4^e jour de février 2025.

Simone Grenier, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Articles 419 et 420 du Code municipal) (Article 9 L.T.E.M.)

Je, soussignée, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits suivants : au bureau municipal, au tableau d'affichage de Gould et au dôme postal, ce quatrième jour de février deux mille vingt cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4 février 2025.